



L'ANIMAL EN VILLE

GESTION ET PARTAGE DU TERRITOIRE URBAIN

PLANNING

- Séances des 24 et 25 mars : travail en autonomie
- Séance du 28 mars : restitution écrite et orale
- Si besoin de temps supplémentaire, restitution papier le 30 mars et restitution orale le 8 avril
- Séance du 30 mars : intervention en visio conférence de Catherine Dehaye, écologue, spécialiste de l'organisation des animaux en ville, élue municipale à Montreuil (93), déléguée à la condition animale

La présence de l'animal en ville est devenue une véritable question d'**ÉCOLOGIE URBAINE**

Des échanges de plus en plus forts, favorables ou défavorables, existent entre les animaux et les citadins, d'où l'importance d'appréhender ce sujet de manière objective et d'en avoir une **VISION POLITIQUE** pour mieux répondre à la **PROBLÉMATIQUE**.

Œuvrer au partage du territoire urbain entre humains et animaux, permettre une **COHABITATION HARMONIEUSE ET PACIFIQUE** entre eux, c'est éviter les conflits et travailler à une **ÉCOLOGIE DE LA RÉCONCILIATION**.

Les moyens :

- ❖ Abandon des idées reçues sur certains animaux classés comme « nuisibles », préférer la qualification de « liminaires¹ »
- ❖ Changement de point de vue, de paradigme², évolution culturelle
- ❖ Arrêt de la gestion létale³ de certaines catégories d'animaux
- ❖ Recréation du lien humains/nature







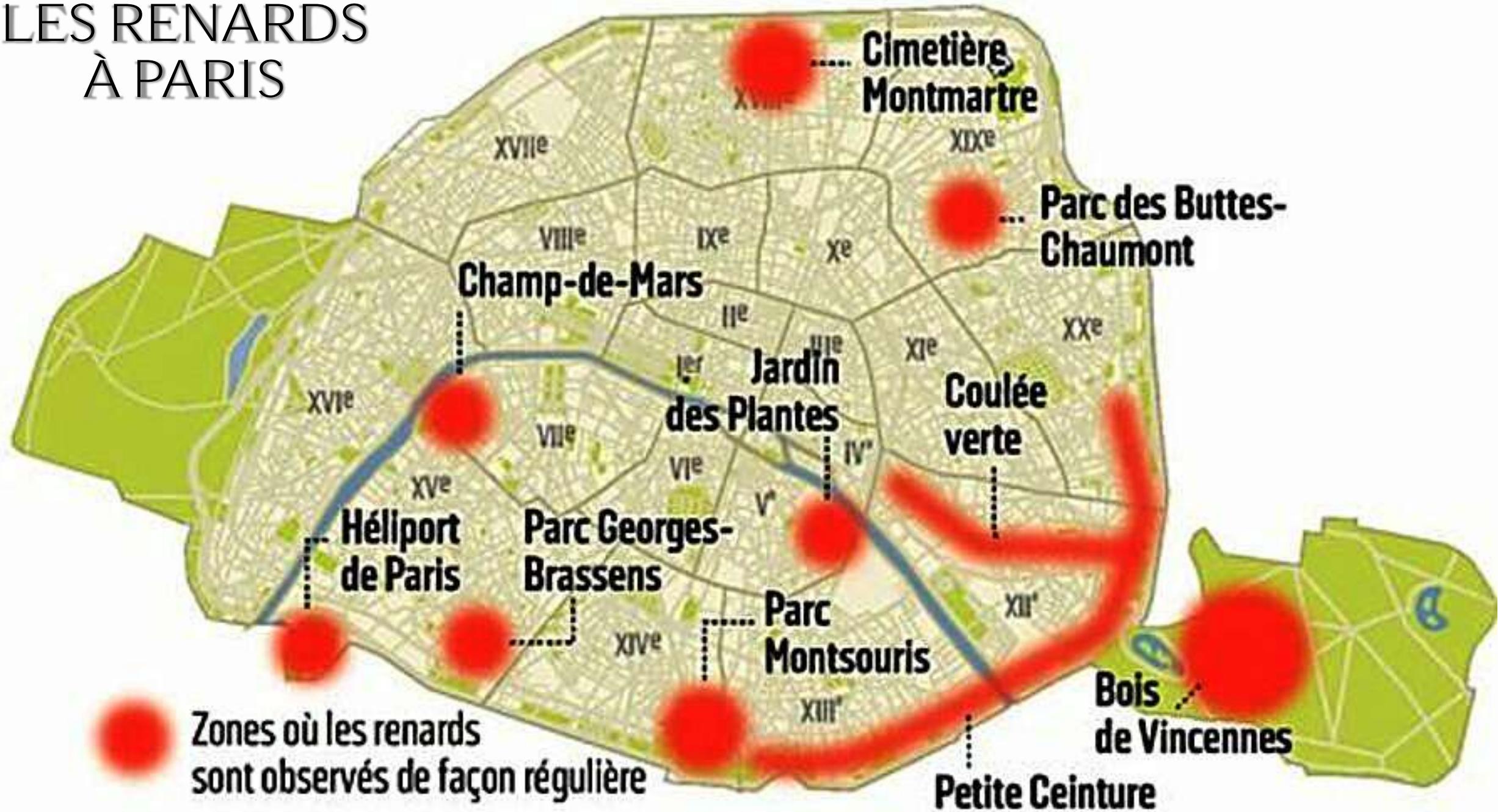






Devant le 10 Downing Street à Londres,
10.000 individus de cette espèce dans les rues de
la capitale anglaise.

LES RENARDS À PARIS



LES RENARDS À PARIS

CLIQUEZ SUR LE LIEN CI-DESSUS

VOTRE MISSION

Vous travaillez au sein d'un cabinet de conseil spécialisé en gestion urbaine.

M. Pernault, maire de la ville côtière de Mazénas (10 000 habitants dans l'Hérault), fait appel à vos services pour régler des problématiques liées à la présence sur son territoire de nombreux pigeons, chats errants, rats, ragondins et goélands.

M. Pernault, sensible à la cause animale et désireux de satisfaire l'ensemble de ses administrés, souhaite savoir comment gérer ces populations sans avoir recours aux méthodes létales traditionnelles.

Il a mis en concurrence plusieurs cabinets de conseil auxquels il a confié trois thématiques :

- Chats, pigeons, rats.
- Chats, pigeons, ragondins.
- Chats, goélands, rats.

LES ÉTAPES DE VOTRE TRAVAIL

- ❖ Constituer des équipes de recherche ou « cabinets de conseil » de 2 ou 3 membres.
- ❖ Créer un nom et un logo pour votre cabinet.
- ❖ Etablir un diagnostic pour les animaux à étudier :
 - quelle est la problématique liée à la présence de ces animaux sur un territoire urbain ? (dans une ville précise de la région : Béziers, Montpellier, Sète... ou, de manière plus générale, dans la majorité des villes françaises).
 - Problématique : nombre d'individus, causes de leur présence, « réception » de ces animaux, gênes ou dégâts occasionnés aux citadins...
 - Quelles sont les méthodes traditionnelles de « gestion » utilisées pour contrôler la population de ces animaux ? Qui les met en place ? Budget ?
 - Quelles méthodes substitutives non létales peut-on mettre en place pour assurer un équilibre et une cohabitation pacifique entre humains et animaux ? Budget ?

MÉTHODOLOGIE

- ❖ Recherche sur le web.
- ❖ Micro-trottoirs, interviews de citadins.
- ❖ Interviews de maires ou d'adjoints aux maires délégués à la condition animale :
 - Brétigny-sur-Orge (Essonne, 91)
 - Grenoble (Isère, 38)
 - Montpellier (Hérault, 34)
 - Montreuil (Hauts-de-Seine, 93)
 - Nantes (Loire Atlantique, 44)
 - Nice (Alpes-Maritimes, 06)
 - Saint-Denis (Hauts-de-Seine, 93)
 - Paris (11^{ème}, 18^{ème})
 - Vitrolles (Bouches-du-Rhône, 13)
- ❖ D'autres communes, sans avoir de délégués à la condition animale, ont évolué sur ces questions (Sète...)

RESTITUTION

❖ Restitution écrite :

- Dossier papier ou numérique au nom de votre cabinet conseil et avec son logo contenant : textes, photos, plans, chiffrage, enregistrements d'interviews...
 - Dépôt sur la plate-forme MOODLE (
- Toute information doit être référencée (indication de la source et de l'auteur).

❖ Restitution orale :

- Tous moyens admis : powerpoint, vidéos, enregistrements oraux...
- Répartition équilibrée des temps de parole de chaque membre du groupe.